

Les diplômes professionnels pour adultes sont un investissement rentable

Tobias Fritschi

Rentabilité individuelle et sociale

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté 2014-2018 (DFI, 2013), le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a défini les diplômes professionnels pour adultes comme l'une des trois priorités, ensemble avec l'encouragement précoce et l'entrée dans la vie professionnelle, afin de réduire les risques de pauvreté à long terme grâce à des mesures de formation. Avec la validation des acquis, une autre possibilité d'obtenir un diplôme professionnel avait été introduite auparavant.

Les diplômes professionnels pour adultes constituent un instrument de lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, permettant au marché du travail de disposer d'une main-d'œuvre supplémentaire disposant au moins d'une qualification de niveau secondaire II et issue du potentiel national (Conseil fédéral, 2018). Dans le contexte de l'évolution démographique et de la décision populaire de la limitation en vigueur de l'immigration de main-d'œuvre qualifiée dans le cadre de la libre circulation des personnes avec l'Union européenne, il devient de plus en plus urgent d'exploiter le potentiel de main-d'œuvre qualifiée domestique. C'est pourquoi le Conseil fédéral a adopté 7 mesures visant à promouvoir le potentiel de main-d'œuvre domestique, dont la prise en compte des acquis pour les diplômes professionnels des adultes et la gratuité du bilan de compétences, de l'analyse de potentiel et du conseil en carrière pour les adultes de plus de 40 ans (Conseil fédéral 2019).

Le rendement de la formation désigne les avantages matériels qui découlent d'un diplôme de formation. D'un point de vue individuel, il s'agit d'un salaire plus élevé et d'une plus grande sécurité de l'emploi. D'un point de vue social, les cotisations aux assurances sociales et les impôts sont plus élevés, tandis que les dépenses de l'État social pour l'aide aux chômeurs, aux personnes handicapées et aux personnes touchées par la pauvreté sont réduites. En effet, les personnes ayant suivi une formation trouvent plus rapidement un emploi et perçoivent donc moins souvent des prestations de l'État social que les personnes sans formation post-obligatoire. Pour les hommes (61 %) comme pour les femmes (71 %), les rendements de la formation privée d'un diplôme du degré secondaire II mesurés en Suisse en 2018 sont très élevés en comparaison internationale et se situent au-dessus de la moyenne de l'OCDE (25 %/36 %). En revanche, les rendements de l'éducation publique en Suisse sont de 6 % pour les hommes et de 3 % pour les femmes, ce qui se situe dans la moyenne de l'OCDE (OCDE 2021).

Pour les diplômes professionnels obtenus après l'âge habituel d'obtention du diplôme (jusqu'à 25 ans), il faut tenir compte, pour le calcul des rendements, du fait que les revenus sont générés pour une période plus courte jusqu'à la retraite. En outre, il faut tenir compte du fait que d'autres compétences sont développées sur la base des compétences déjà acquises. Cela se traduit notamment par le fait que les personnes titulaires d'un diplôme du niveau secondaire II (certificat fédéral de capacité, maturité) accèdent à d'autres formations et formations continues (parfois tertiaires).

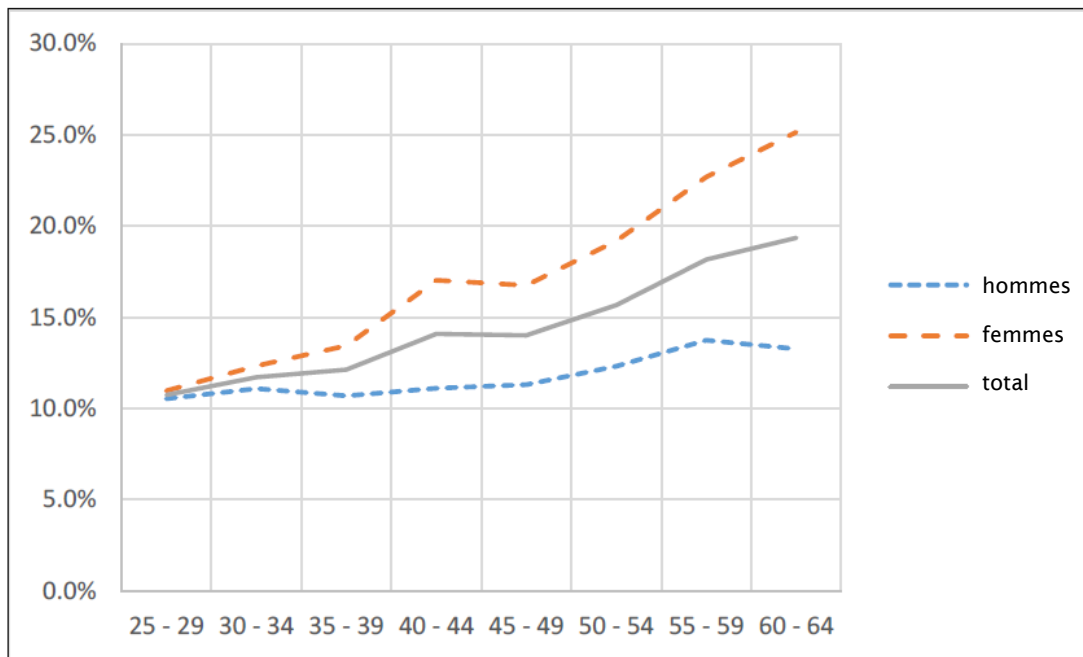
Dans un marché du travail souffrant d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, comme c'est le cas en Suisse et dans certains Länder allemands, une qualification supplémentaire des personnes sans diplôme au niveau secondaire II peut être un investissement rentable pour l'État si elle est associée à une augmentation de la productivité. Dans ce contexte, il faut également tenir compte de la tendance à la polarisation du marché du travail entre les emplois à haut niveau de

qualification et ceux à bas niveau de qualification, ainsi que de la numérisation (Murphy & Oesch, 2018).

Potentiel de diplômes professionnels pour les adultes

La partie de la population sans diplôme du niveau secondaire II augmente fortement avec l'âge (10% chez les jeunes de 20 ans, 20% chez les personnes de 60 ans). Cela s'explique par la participation croissante des femmes à la formation. "Il semble que l'expansion de la formation depuis les années 70 au niveau secondaire II soit due en premier lieu à une plus forte participation des femmes à la formation". (Fritschi, 2018, p. 78)

Figure 1 : Personnes sans diplôme du niveau secondaire II, par âge et par sexe



Quelle: SAKE2012, n= 48'219

Le potentiel d'obtention d'un diplôme professionnel pour les adultes est constitué en premier lieu de personnes qui n'ont pas encore obtenu de diplôme du niveau secondaire II. En 2018, 11% des 25-64 ans en Suisse, 14% en Autriche et en Allemagne ne disposaient pas d'une formation de niveau secondaire II (CITE 3). Fritschi (2018) a quantifié un groupe cible du potentiel d'obtention d'un diplôme professionnel pour les adultes de l'ordre de 336 000 personnes âgées de 25 à 55 ans sans diplôme de formation du degré secondaire II et disposant de conditions professionnelles suffisantes pour obtenir un diplôme professionnel.

Fritschi et al. (2012) calculent que le taux de diplômés adultes sans formation en Suisse se situe entre 3 % (25-34 ans) et 0,2 % (55-64 ans) pour l'année 2009. Entre 2014 et 2020, le nombre de diplômes professionnels pour adultes est passé de 7 653 à 10 659 (Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, 2016, 2022). Parmi ceux-ci, près de la moitié (5 138) ont été achevés sous la forme d'un apprentissage régulier, 2 259 sous la forme d'une formation professionnelle initiale raccourcie, 2 650 par une admission directe à l'examen final et 642 par une validation des acquis.

Toutefois, un diplôme de formation professionnelle sur deux obtenu par des adultes est un deuxième diplôme (Schmid et al., 2017). On estime donc que le taux d'obtention d'un nouveau diplôme professionnel parmi les adultes âgés de 25 à 55 ans présentant un potentiel de qualification professionnelle pour adultes reste assez bas, autour de 1,5 %. Cela montre que ce potentiel est encore loin d'être épuisé.

Rapport coût-bénéfice des diplômes professionnels pour adultes

Fritschi (2018) calcule un rendement fiscal de l'éducation de 2,7 % pour les diplômes professionnels pour adultes en Suisse. Ce rendement fiscal de l'éducation est environ deux fois moins élevé que la moyenne des rendements de l'éducation pour l'ensemble des diplômes professionnels, qui est de 5,2 % (OCDE, 2016). Les investissements dans la formation professionnelle des adultes sont donc rentables pour l'État, mais ils le sont moins que les investissements dans les diplômes du degré secondaire II pour les personnes plus jeunes. Cela s'explique notamment par le fait que les rendements sont obtenus sur une période moins longue.

Les coûts directs pour les pouvoirs publics d'une validation s'élèvent à environ 11 000 francs, alors que les coûts directs d'une admission directe s'élèvent à 24 500 francs et ceux d'un apprentissage abrégé à 32 000 francs. Pour cette raison, le rendement fiscal de la formation d'une validation est même supérieur à celui d'un apprentissage régulier, estimé à 7,1% (Fritschi, 2018).

Toutefois, le fait que des personnes sans formation décident d'obtenir un diplôme professionnel pour adultes dépend moins du rendement de l'éducation publique que du rendement de l'éducation privée. Le revenu brut moyen des personnes titulaires d'un diplôme professionnel pour adultes est supérieur d'environ 10 % au revenu brut des personnes ayant le potentiel pour obtenir un diplôme professionnel pour adultes, soit environ 49 300 CHF par an (indexé 2021 brut, 60'500 CHF standardisé, Fritschi, 2018).

Leur revenu était donc toujours inférieur de 25,2 % au revenu brut moyen de la population âgée de 30 à 64 ans, qui comprend toutefois aussi des personnes titulaires de diplômes tertiaires. Cette différence de salaire est également due pour environ un tiers à d'autres facteurs tels que le sexe, le contexte migratoire ou la branche. Il existe des différences considérables entre le groupe des personnes titulaires d'un diplôme professionnel pour adultes et celui des personnes présentant un potentiel en ce qui concerne l'âge, la région linguistique, la branche du dernier emploi et le contexte migratoire (voir tableau 1).

Groupes cibles pour les diplômes professionnels pour adultes

A partir de 40 ans, le potentiel d'obtention d'un diplôme professionnel pour adultes (DPA) est plus élevé chez les femmes, étant donné qu'une proportion plus importante de femmes sont également sans formation. Le tableau 1 montre que les étrangers et les étrangères sont aussi nombreux parmi les titulaires d'un diplôme professionnel pour adultes que dans la population de référence (25%). Par contre, les étrangers et les étrangères représentent environ la moitié du potentiel de diplômés professionnels pour adultes. Leur potentiel est donc moins bien exploité.

Tableau 1 : Sexe et origine migratoire des personnes avec (potentiel pour un) DPA

	Potentiel pour un DPA	Diplome professionnel pour adultes	Population âgée 30 - 64 ans
Sexe			
Femme	57.5%	56.2%	50.0%
Homme	42.5%	43.8%	50.0%
	100.0%	100.0%	100.0%
Nationalité			
Suisse(sse) (incl. double nat.)	54.8%	75.5%	74.6%
Etranger / étrangère	45.2%	24.5%	25.4%
	100.0%	100.0%	100.0%
Ecole en Suisse			
au moins moitié de scolarité obl.	43.9%	66.8%	69.4%
Arrivée tardive (à l'âge de 10 -24)	29.0%	13.5%	11.3%
Arrivée à partir de l'âge de 25 ans	27.1%	19.7%	19.3%
	100.0%	100.0%	100.0%

Source: Fritschi, 2018, S. 97 (SAKE 2012)

Le manque de compétences scolaires et linguistiques constitue un défi pour l'accès des adultes sans formation à une formation professionnelle pour adultes. Selon PISA 2009, en Suisse, 17 % des élèves n'atteignaient pas le niveau 2 de compétence en lecture à la fin du secondaire inférieur, ce que l'on peut qualifier d'illettrisme (Fritschi et al., 2012). En Finlande, 8 % n'atteignaient pas ce niveau. De plus, les personnes sans formation suivent moins souvent une formation continue (35 % contre plus de 69 % des personnes ayant une formation, OCDE 2019).

Le tableau 1 montre que les personnes qui n'ont pas été scolarisées en Suisse font nettement plus souvent partie du potentiel de diplômés professionnels pour adultes du point de vue des conditions professionnelles et de l'âge. Pour exploiter ce potentiel, il est nécessaire d'investir dans les compétences de base des adultes. Dans l'enquête représentative menée par Schmid et al. en 2017 auprès de 2 314 titulaires d'un diplôme professionnel pour adultes, seuls 46 % constatent une augmentation de salaire après la formation. Il semble que ce ne soient pas en premier lieu les incitations monétaires qui motivent les personnes à obtenir un diplôme professionnel pour adultes. 38 % des personnes interrogées ont fait état de restrictions financières pendant la période de formation et 18 % de problèmes pour subvenir à leurs besoins (Schmid et al., 2017). Fritschi (2018) constate en revanche une réduction de la perception des prestations de l'assurance-chômage, de la réduction des primes ainsi que des prestations pour cause de maladie et d'accident. La situation professionnelle peut être stabilisée durablement sur la base d'un diplôme professionnel pour adultes.

Dans le cadre d'un apprentissage régulier ou abrégé, seul le salaire d'apprenti est souvent versé, ce qui n'est pas suffisant pour les adultes ayant des obligations familiales. Dans certaines entreprises, les apprentis âgés de 30 ans et plus reçoivent donc un salaire de travailleur semi-qualifié pendant la durée de l'apprentissage. Cela représente également une perte de revenu importante. En raison de la limite d'âge minimale de 35 ans fixée par le concordat sur les bourses d'études de 2009, les personnes qui suivent une formation professionnelle pour adultes n'ont souvent pas droit à des bourses (CDIP, 2009).

Conclusions

En Suisse, environ 336 000 personnes ont le potentiel pour obtenir un diplôme professionnel pour adultes (année 2018). Parmi elles, la proportion de personnes qui obtiennent chaque année un premier diplôme professionnel est d'environ 1,5 %. Après l'obtention du diplôme, les revenus (bruts) des personnes titulaires d'un diplôme professionnel pour adultes sont certes supérieurs d'environ 10 % en moyenne à ceux des personnes présentant un potentiel pour un diplôme de formation professionnelle pour adultes, mais un tiers de cette différence peut s'expliquer par des caractéristiques sociodémographiques et des différences sectorielles. Une augmentation de salaire attendue de 6 % n'est souvent pas suffisante pour inciter à consacrer une demi-journée ou deux jours par semaine à l'apprentissage pendant un à trois ans.

En revanche, la situation professionnelle peut être assurée de manière durable, car les personnes titulaires d'un diplôme professionnel pour adultes sont moins susceptibles d'être au chômage ou de percevoir des prestations de l'assurance-invalidité. D'un point de vue sociétal, les diplômés professionnels pour adultes semblent être un investissement rentable, avec un rendement fiscal de la formation de 3 %, contre un rendement de la formation d'un diplôme de formation professionnelle pour jeunes adultes de 5 %. Ce rendement est dû, d'une part, à l'augmentation des cotisations aux assurances sociales et des prélèvements fiscaux et, d'autre part, à la réduction de la dépendance des prestations de soutien de l'État.

D'un point de vue fiscal, il semble donc opportun de financer davantage les revenus réduits des adultes pendant l'obtention d'un diplôme professionnel, en particulier pour les adultes ayant des obligations familiales. De telles incitations financières renforceraient le potentiel de main-d'œuvre nationale et atténueraient la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les personnes issues de l'immigration font partie du groupe présentant un potentiel accru pour l'obtention d'un diplôme professionnel pour adultes. Cela montre à nouveau que l'investissement dans les compétences de base des adultes est une condition préalable à une augmentation réussie du nombre de diplômés professionnels pour adultes.